



2 bons de commande de montants différents

Par **gdubois**, le **08/05/2017 à 14:40**

Bonjour, j'ai acheté un meuble en mars et versé un acompte. A la livraison, la facture présentée montre un montant de 2700€ alors que le bon de commande que j'ai montré un montant de 1700€. 1000€ d'écart donc. Le marchand a un bon de commande que j'ai signé à 2700. Quel bon de commande est le bon? Que dois-je payer??? Merci d'avance de l'aide que vous pourriez m'apporter

Par **morobar**, le **08/05/2017 à 16:22**

Bonjour, Selon votre exposé il existe 2 versions du même bon de commande. Il y a donc un faux, et personne n'est capable de déterminer lequel est-ce. On peut toutefois partir du principe que vous n'avez pas rectifié le bon en votre possession. Dès lors votre dette est de 1700 euro comme convenu sur votre bon de commande.

Par **gdubois**, le **08/05/2017 à 19:36**

Merci pour votre réponse. C'est bien ce qu'il me semblait mais j'avais besoin d'un deuxième avis.